

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE
DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars à dix heures quinze minutes,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de Réunion du port de commerce à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 28 mars 2023 à 10h, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué le mardi 28 mars 2023 à 10h15 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS (ne prend pas part au vote)	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE		X
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE (<i>suppléante de Gérard PONS</i>)		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC (<i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i>)		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN (<i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i>)		X
M. Loïc GIRARD (<i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i>)		X
M. Lionel PACAUD (<i>suppléant de Christophe BERTAUD</i>)	X	
M. Eric AUTHIAT (<i>suppléant de Hervé BLANCHE</i>)		X
M. Dimitri BUISSON (<i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i>)		X
M. Thierry LESAUVAGE (<i>suppléant de Alain BURNET</i>)	X	
Mme Lydie DEMENE (<i>suppléante de Emmanuel ECALE</i>)		X

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO		X
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de Membres votant :	4
Nombre de suffrages exprimés :	4
Votes Pour :	4
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2023/12**OBJET : Approbation du Compte Administratif 2022**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'instruction budgétaire M4,

Considérant le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2022,

Considérant le compte de gestion 2022 établi par le comptable public,

Considérant la présentation du compte administratif 2022 ci-jointe,

Considérant l'état des restes à réaliser en dépenses d'investissement,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

1°) D'approuver, sous la Présidence de Monsieur Sébastien BOURBIGOT, désigné par le Comité Syndical (Monsieur Gérard PONS, Président, s'étant retiré au moment du vote) le compte administratif 2022 et d'arrêter ainsi les comptes,

Investissement

Dépenses	Prévu :	11 832 309,21
	Réalisé :	1 408 579,38
	Reste à réaliser :	4 602 132,11
Recettes	Prévu :	11 832 309,21
	Réalisé :	1 532 535,73
	Excédent reporté	1 139 081,57
	Total réalisé	2 671 617,30
	Reste à réaliser :	2 200 000,00

AR Prefecture

017-200073690-20230328-D2023_12-DE
Reçu le 04/04/2023

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 755 202,73
	Réalisé :	2 397 679,25

Recettes	Prévu :	3 755 202,73
	Réalisé :	2 745 344,76
	Excédent reporté	80 606,37
	Total réalisé	2 825 951,13

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	123 956,35
Fonctionnement :	428 271,88
Résultat global :	552 228,23

Résultat cumulé

Investissement :	1 263 037,92
Fonctionnement :	508 878,25
Résultat global :	1 771 916,17

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Vice-Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Sébastien BOURBIGOT



AR Prefecture

017-200073690-20230328-D2023_12-DE
Reçu le 04/04/2023